

Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

Permis de travail de nuit (Art. 17 LTr)

- 06-8824 / 101017
Oerlikon Batteries Stationnaires SA Aesch BL, 2017 Boudry
ensemble des ateliers de production (sauf secteur formation des plaques,
voir PT 06-8631)
besoin urgent
36 H
21.08.2006–31.08.2007 (Nouveau permis)
- 06-8828 / 100459
Infré SA, 1800 Vevey
ligne de fabrication de thé sans caféine
horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques et économiques
12 H
01.09.2006–30.09.2007 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit (sans alternance avec un travail de jour) (Art. 17 LTr)

- 06-8820 / 110755
Technicair SARL, 1227 Carouge GE
nettoyage, dégraissage de système de ventilation et climatisation
(industrie et restauration)
besoins spéciaux de consommation
2 H
01.09.2006–31.08.2009 (Nouveau permis)

Permis de travail de nuit et du dimanche (Art. 17 et 19 LTr)

- 06-8817 / 109255
Richemont International SA, 1752 Villars-sur-Glâne
service de sécurité *)
besoins spéciaux de consommation
14 H
01.08.2006–31.07.2009 (Renouvellement)

(H = hommes, F = femmes, J = jeunes gens)

Voies de droit

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Effingerstrasse 31, 3003 Berne, (téléphone 031 322 29 48).

5 septembre 2006

Secrétariat d'Etat à l'économie:

Direction du travail